

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le DOUZE du mois de MAI

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 05 mai 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, HUCHER, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN, TOPART, VELLA

Procurations : BILLIOU à LE PENVEN, BOYER à LE MASSON, CHARMENTRAY à LE HENAFF-LE JEUNE, JULIENNE à BOIRON, LE BIHAN à MAINAGE, PIROT à HALNA, MULLER à JEZEQUEL.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-37

TARIFS 2023 – PROGRAMMATION CULTURELLE

Madame le Maire présente à l'Assemblée la proposition de tarifs pour la saison culturelle 2023-2024.

Selon la catégorie, ils s'échelonnent pour les abonnés de 12 à 21 €, pour le plein tarif de 8 à 30 €, et pour les jeunes (moins de 25 ans), de 5 à 14 €.

Le tarif réduit (*pour les groupes d'au moins 8 personnes, les comités d'entreprises partenaires, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et de l'AAH, et les intermittents du spectacle*) est compris entre 5 et 23 € selon la catégorie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer les tarifs 2023 pour la billetterie selon la grille ci-dessous :

2023/2024	Plein Tarif	Tarif Abonné	Tarif Réduit	Jeunes moins de 25 ans
A+	-	21	-	-
A	30	21	23	14
B	23	16	17	11
C	17	12	14	8
JP	8	5	5	5

- **APPROUVE** les conditions spécifiques suivantes :

- Tarif réduit : groupes d'au moins 8 personnes, comités d'entreprises partenaires, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et de l'AAH, intermittents du spectacle
- Tarif jeunes : destiné aux moins de 25 ans.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

